

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le CISSS de l'Outaouais et le Syndicat des professionnels en soins de l'Outaouais (SPSO) s'entendent

Gatineau, 18 avril 2018 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais est fier de l'entente sur les mesures estivales convenues avec le Syndicat des professionnels en soins de l'Outaouais (SPSO).

« La période estivale est toujours une période de grande vulnérabilité. Nous sommes contents pour nos employés et pour la population, car nous disposons maintenant de nouveaux moyens pour assurer les soins et services. L'entente favorisera la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et, pour les employés, facilitera la planification de leur été », a affirmé la directrice des ressources humaines, des affaires juridiques et des communications (DRHCAJ), madame Johanne Robertson.

Points saillants de l'entente :

- Meilleure planification des congés annuels et des remplacements qui en découlent;
- Rehaussement temporaires pour stabiliser les horaires de travail, pour limiter le temps supplémentaire et par conséquent le temps supplémentaire obligatoire;
- Mise à l'horaire des disponibilités et des rehaussements temporaires limitant les appels de dernière minute et favorisant une meilleure planification pour les employés;
- Utilisation des surplus de personnel là où les besoins se font sentir grâce à une mobilité accrue des employés au sein d'une même installation.

-30-

Pour plus de renseignements :

Geneviève Côté
Agente d'information-relations médias
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
Cellulaire: 819 360-2648
genevieve.cote.cisso@ssss.gouv.qc.ca